



---

*Renouvellement de la  
politique culturelle du  
Québec vers une  
consolidation des  
régions*

 *Société  
Saint-Jean-Baptiste  
de la MAURICIE*

*13 mai 2016*

*Mémoire présenté dans le cadre des  
audiences de la consultation publique  
en vue du renouvellement de la  
politique culturelle du Québec*

## TABLE DES MATIÈRES

MÉMOIRE.....	3
Notre identité .....	3
Une vision nationale de la culture.....	3
Initier la jeunesse québécoise à la culture.....	4
La valeur des bibliothèques publiques.....	5
Des réponses à vos questions.....	6
RECOMMANDATIONS .....	9

## MÉMOIRE

La Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie souhaite prendre part à l'exercice de réflexion menant à la nouvelle politique culturelle du Québec. Depuis 1847, notre organisation joue un rôle dans la région mauricienne grâce à la participation et la mobilisation des milliers de bénévoles qui ont à cœur notre mission : promouvoir et valoriser la langue française, le patrimoine et l'identité québécoise. Aujourd'hui, la SSJB de la Mauricie compte à son actif plus de 15 000 membres. En ajoutant notre voix à cette consultation publique, nous visons à souligner les énoncés de principes et valeurs qui doivent occuper une place majeure dans l'orientation de la future politique.

### *Notre identité*

---

La culture d'un peuple est le reflet de son identité. Le Québec, seul État francophone d'Amérique du Nord, jouit d'une culture florissante, dynamique et effervescente en partie grâce à la fierté que sa population tire de sa spécificité. L'idée de chercher à définir la culture québécoise nous apparaît ardue, car elle est le fruit d'une diversité de voix – celles d'artistes comme d'entrepreneurs – qui cherchent à exprimer leur identité avec créativité.

### *Une vision nationale de la culture*

---

Les grands principes énoncés dans le cahier de consultation sont de bonnes pierres d'assise pour permettre une réflexion constructive sur la question du rôle de l'État dans l'élaboration d'une vision nationale de la culture québécoise.

L'expression de l'identité d'un peuple est motivée par plusieurs facteurs, dont le rapport entre un citoyen et le territoire qu'il occupe. Si la politique culturelle de 1992 reconnaissait déjà à l'État le rôle « de s'assurer que les Québécois, quelles que soient leur origine et la région où ils habitent, puissent avoir accès à une vie culturelle et artistique », nous insistons pour que ce principe reste dans la nouvelle politique et se reflète dans le plan d'action. L'abolition des Conférences régionales des élus occasionne des défis supplémentaires pour une concertation réelle pour une identité régionale.

L'une des particularités du Québec tient à la concentration de sa population dans la grande région métropolitaine : près de la moitié des Québécois y résident. Or, le Québec est une vaste contrée et, par bonheur, des citoyens se sentent encore aujourd'hui bien enracinés dans toutes les régions.

La vie culturelle de la Mauricie, par exemple, a permis l'émergence d'artistes de renommée internationale tels que le conteur Fred Pellerin, la compagnie de théâtre *Les Sages fous*, le groupe musical les *Tireux d'roches*, la maison de distribution de courts-métrages *Travelling*, du milieu littéraire l'écrivain et éditeur Bryan Perro et le *Festival international de la poésie de Trois-Rivières*. Nombreux sont les artistes et événements festifs qui choisissent de s'exprimer dans notre région et contribuent à lui donner une vie culturelle riche.

Trop souvent, les enjeux d'économie sont les seuls évoqués pour expliquer le choix de résidence d'une population. Or, une ville ou village qui offre un emploi, mais aucune vie culturelle a plus de difficulté à convaincre ces nouveaux venus à s'y installer de façon permanente. Miser sur l'épanouissement culturel des régions favorise et consolide une meilleure occupation du territoire et permet de dynamiser des coins de pays isolés.

Autre avantage à stimuler la culture dans l'ensemble des régions, le Québec augmente sa valeur touristique. L'originalité culturelle du Québec en fait un lieu attrayant pour des milliers de touristes annuellement. Nos paysages pittoresques, combinés à des sites historiques, patrimoniaux et culturels bien aménagés, de même que les spécialités culinaires qu'ont à offrir les différentes régions font du Québec une destination de choix. À ce titre, nous invitons les ministères de la Culture et celui du Tourisme à travailler de pair, car des dépenses occasionnées par un engendre des retombées pour l'autre.

### *Initier la jeunesse québécoise à la culture*

---

Les défis posés par la mondialisation et la prédominance de l'anglais dans l'univers numérique où une majorité de Québécois s'y trouvent pour consommer divers produits culturels, nous amènent à réfléchir aux stratégies à déployer pour valoriser et initier notre

jeunesse à la culture québécoise. Le choix du mot « défi » et non « problème » est délibéré, car il n'y a rien de plus repoussant pour une jeunesse éveillée que de se faire dire que son comportement n'est pas celui attendu de ses aînés. D'autant plus que l'envie pour la jeunesse québécoise de se brancher sur une communauté internationale, voire une culture très américanisée, est le réflexe d'autres jeunesses, qu'elles soient française, britannique, australienne, latino-américaine, etc. En effet, il suffit de voyager dans les grandes capitales mondiales pour constater que les tendances vestimentaires, musicales, cinématographiques et autres se ressemblent énormément.

Conséquemment, l'une des stratégies que devrait adopter la prochaine politique culturelle serait de répondre au besoin qu'a cette jeunesse de se sentir branchée sur le monde, en mettant en valeur le réseau international de la francophonie. Si l'anglais s'impose comme LA langue mondiale, il faut davantage rappeler que le français est aussi une langue qui rassemble des millions de gens. Que ce soit par des concours, des projets et des rencontres internationaux, la jeunesse québécoise peut se connecter sur le reste du monde dans un espace francophone. C'est possible et nous devons mettre ce rôle de leader au premier plan.

Cette ouverture sur le monde est encore plus enrichissante quand on peut partager notre propre spécificité culturelle. En ce sens, des projets qui initient la jeunesse québécoise à son histoire et sa culture méritent d'être bien soutenus par notre gouvernement. Encourager les radios scolaires à adopter des politiques de diffusion qui accorderaient une place importante à la musique en français est un moyen à privilégier. Valoriser des grands rendez-vous culturels tel que Secondaire en spectacle où les numéros présentés par les adolescents doivent être en français, favorise une meilleure connaissance et appropriation de la création de chez nous.

### *La valeur des bibliothèques publiques*

---

La transformation des bibliothèques publiques comme lieux multifonctionnels est un bel exemple d'adaptation aux nouvelles réalités. Reconnue comme le 3<sup>e</sup> lieu – le domicile et le travail étant les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lieux –, les bibliothèques offrent un espace public où une population de toutes les classes sociales, de tous les âges et de toutes les origines, se

retrouve pour consommer des produits culturels. Livres, œuvres d'art, conférences, projection de films jeunesse, ateliers divers, les produits sont multiples et surtout gratuits.

Les bibliothèques publiques sont aussi des institutions majeures pour l'intégration des immigrants. À Montréal et Québec, mais c'est aussi vrai pour les villes régionales. À Trois-Rivières, par exemple, le Service d'accueil aux nouveaux arrivants organise des visites guidées pour les immigrants fraîchement débarqués, et ce, en partenariat avec la Bibliothèque Gatien-Lapointe. Dès les premières semaines, ces Néo-Trifluviens sont accueillis dans cet espace public francophone où ils ont accès à une grande quantité et qualité d'objets leur racontant la culture de leur société d'accueil. Très tôt, la bibliothèque devient un lieu que s'approprient les jeunes familles, en particulier, où les rencontres et interactions avec les jeunes familles québécoises y sont propices.

En reconnaissant que le réseau des bibliothèques publiques agit en tant qu'outil de démocratisation culturelle, le gouvernement doit s'engager à accorder un soutien significatif à ce réseau et réfléchir à une stratégie qui viserait à contrer l'inquiétant problème d'analphabétisme de la population québécoise.

### *Des réponses à vos questions*

---

***N° 13 – Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivants, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi?***

Pour une population de 8 millions d'habitants, le Québec est un incubateur artistique extraordinaire. Or, la diffusion du talent et savoir-faire des Québécois doit être améliorée. Trop souvent, nous avons l'impression de voir et revoir les mêmes artistes qui ont su faire avec brio leur marque. La tendance au vedettariat est forte et, malheureusement, étouffe l'émergence de nouveaux talents. Ainsi, il y a un réel travail à accomplir afin de revoir les stratégies de diffusion des produits culturels et oser proposer de la nouveauté à la population, et ce, même si cette dernière aime avoir des repères et se retrouver en terrains connus. Pour que la culture soit vivante, elle doit pouvoir se renouveler.

Le rôle de l'État est aussi celui d'assurer un environnement fécond à la créativité, à l'innovation et à l'expression de l'identité nationale. C'est pourquoi la question des conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs de la culture mérite d'être aux premières loges des interventions gouvernementales. La passion est le principal carburant des créateurs ; même sans-le-sou, le besoin de créer est souvent plus fort que tout. Cette réalité condamne à la pauvreté un nombre considérable de génies. Il faut reconnaître que l'ensemble de la société québécoise profite de ces créations et de leurs retombées. Une mesure comme le revenu minimum garanti pourrait pallier en partie ce problème. Toutefois, la solution ne peut tenir qu'à une seule mesure et le gouvernement doit se pencher sérieusement sur cette question.

***N° 22 – Comment la politique culturelle peut-elle contribuer à la promotion et au renforcement du français comme assise de la vie culturelle québécoise?***

En participant davantage au réseau mondial de la francophonie, que ce soit par voie de concours, de projets ou de partenariats internationaux. Ce serait une erreur de prétendre que la vie culturelle au Québec n'est valable que si elle est en français, car la créativité s'exprime très mal dans un contexte contraignant. Par contre, nous devons valoriser son caractère français et préserver l'espace public comme lieu d'expression où l'on se retrouve en tant que société, où nous pouvons parler d'une voix commune.

***N° 29 – Comment le gouvernement du Québec peut-il appuyer efficacement les communautés autochtones dans leurs efforts de réappropriation et de revitalisation des langues ancestrales?***

La première étape serait de cesser de catégoriser les langues parlées par les nations autochtones du Québec comme des langues étrangères. Au Québec, plusieurs nations cohabitent et il faut prendre conscience des réflexes – parfois inconscients – de colonisateurs qui ignorent la contribution et la présence des autochtones dans notre société. Favorisons un véritable dialogue et une collaboration de nation à nation.

Encourager les initiatives d'enseignement des langues ancestrales, va de soi. Si la langue française a servi de bouée de sauvetage pour la survie et la vitalité de la nation québécoise, nous devons reconnaître qu'il en va de même pour les autochtones. Le ministère de la Culture et le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec gagneraient à travailler de concert.

S'engager à traduire les documents gouvernementaux dans les 11 langues autochtones serait à considérer, bien qu'il s'agisse d'un projet de très grande envergure. Cela dit, financer la création de dictionnaires pour chacune de ces langues est une démarche à réaliser dans le court terme. Du fait que la tradition orale est prédominante dans ces cultures ancestrales et que chaque personne âgée qui quitte ce monde amène avec elle sa connaissance, 11 dictionnaires contribueraient à préserver cette connaissance linguistique. De plus, ces outils faciliteraient la transmission et l'apprentissage de ces langues aux plus jeunes générations, ainsi qu'aux non-autochtones qui souhaitent s'y initier.



## RECOMMANDATIONS

### La Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie recommande :

1. Que l'accès à une vie culturelle et artistique soit assuré aux Québécois de toutes les régions afin de préserver une diversité de voix qui expriment l'identité du peuple québécois;
2. Que les initiatives artistiques et culturelles en région soient bien soutenues pour favoriser et consolider une meilleure occupation du territoire et dynamiser des coins de pays isolés;
3. Que les ministères de la Culture et celui du Tourisme travaillent de concert, car une vie culturelle dynamique dans l'ensemble des régions québécoises est un réel attrait touristique et stimule le développement économique;
4. Que la jeunesse québécoise soit davantage mise en relation avec le réseau mondial de la francophonie à l'aide de concours, de projets, de rencontres et de partenariats internationaux;
5. Que des programmes de valorisation de la culture québécoise francophone soient réfléchis et proposés à la jeunesse du Québec, tels que des quotas de musique en français dans les radios étudiantes et les rendez-vous culturels comme Secondaire en spectacle;
6. Que les bibliothèques publiques qui offrent des produits culturels de grande qualité à un large pan de la population québécoise obtiennent un soutien renforcé de la part du gouvernement;

7. Que le ministère de la Culture et des Communications pense à une stratégie impliquant les bibliothèques publiques visant à réduire le taux inquiétant d’analphabètes québécois;
8. Que le gouvernement augmente la diffusion du talent et du savoir-faire culturel de la population québécoise et améliore les conditions socioéconomiques des artistes et travailleurs de la culture;
9. Que les langues autochtones soient enseignées aux nouvelles générations, de même qu’un tel enseignement puisse aussi être accessible à l’ensemble des Québécois qui désirent apprendre l’une des 11 langues parlées par les Premières Nations et les Inuits;
10. Que le ministère de la Culture et des Communications travaille de concert avec le Secrétariat aux affaires autochtones pour réaliser et publier 11 dictionnaires pour chacune des langues autochtones parlées au Québec.